

Il est bien vrai qu'on choisit les objets,
Plus n'est le temps¹ de dame sans mérite;
Quand beauté luit sous simples bavolets²,
Plus sont prisés que reine décrépite;
Sous quelque toit que Bonne-Grâce habite,
Chacun y court, jusqu'aux plus refroidis:
Depuis Adam cela se continue;
Et, quand Grâce est de Bonté soutenue,
On aime encor comme on aimait jadis.

Dans les vieux temps, il fut des cœurs coquets;
Plus qu'à présent Amour fut hypocrite.
Pas n'est besoin que je prouve ces faits;
C'est vérité dans mainte histoire écrite.
Amants savaient faire la chattemite;
Ce n'est que d'eux que nous l'avons appris;
D'eux jusqu'à nous la chose est parvenue;
Puisque par eux elle nous est connue,
On aime encor comme on aimait jadis.

Quand Céladon aux pays de Forêts
Était prôné comme un amant d'élite,
On vit Hylas, patron des indiscrets,
En plein marché tenir autre conduite.
Bref, en tout temps Amour eut à sa suite
Sujets loyaux et sujets étourdis:
Or n'en est pas la coutume perdue;
Comme autrefois la mode en est venue;
On aime encor comme on aimait jadis.

ENVOI.

Toi qui te plains d'Amour et de ses traits,
Dame chagrine, apaise tes regrets;
Si quelque ingrat rend ton humeur bourruée,
Ne t'en prends point à l'enfant de Cypris;
Cause il n'est pas de ta déconvenue:
Quand la dame est d'attraits assez pourvue,
On aime encor comme on aimait jadis.

BALLADE XII.

SUR LE MAL D'AMOUR.

De tant de maux qui traversent la vie,
Lequel de tous donne plus d'embarras?

¹ VAR. Dans le manuscrit, et l'édition de 1821.

Plus n'est besoin.

² Le *bavolet* est une coiffure villageoise. Autrefois on disait *bavolette*, pour désigner une jeune paysanne, et ce mot se trouve dans la première édition du dictionnaire de l'Académie, mais il n'est plus dans la dernière. Tallemant des Réaux, dans ses *Mémoires manuscrits*, intitulés *les Historiettes*, à l'article du président Tambouneau, a dit: « Sa femme s'était sauvée à Saint-Germain, déguisée en *bavolette*. »

De grands malheurs la famine est suivie,
La guerre aussi cause bien du fracas;
La peste encore est un dangereux cas;
Femme fâcheuse est un méchant partage;
Faute d'argent cause bien du ravage;
Mais pas ne sont là les plus douloureux:
Si m'en croyez, aussi bien que le sage,
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

De l'éprouver un jour me prit envie;
Mais aussitôt adieu joie et soulas¹;
Ennuis cuisants, noirs soupçons, jalousie,
Cent autres maux je vois venir à tas.
Tous mes déduits furent de grands hélas!
Liberté fit place à honteux servage.
Tu fus d'abord, pauvre cœur, mis en cage,
D'où bien voudrais sortir, mais tu ne peux;
Lors tu chantas sur un piteux ramage:
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

Quand la beauté que vous avez servie
A vos désirs parfois ne répond pas,
C'est bien alors que c'est la diablerie:
Prendre on voudrait le parti de Judas:
On se prendrait pour moins de deux ducats;
Sans cesse au cœur on a fureur et rage:
Fer et poison, on met tout en usage
Pour se tirer d'un pas si malheureux.
Qui peut après douter de cet adage:
Le mal d'amour est le plus rigoureux?

J'excepte amour qui se traite en Turquie.
Dans les sérails de ces heureux bachas,
D'où cruauté fut de tout temps bannie,
Où douceur git toujours entre deux draps:
Plaisirs y sont sur des lits de damas,
Chagrins jamais, jamais dame sauvage.
Jusqu'aux tendrons qui font l'apprentissage,
Tout est galant, traitable, et gracieux;
Partout ailleurs, dont de bon cœur j'enrage,
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

ENVOI.

Objet charmant, de qui la belle image
Tient dès longtemps mon cœur en esclavage,
Soulage un peu mon tourment amoureux!
Si tu me fais un tour si généreux,
Plus ne tiendrai ce déplaisant langage:
Le mal d'amour est le plus rigoureux.

¹ Soulagement, consolation.

BALLADE XIII.

SUR LE NOM DE LOUIS LE HARDI,
QUE LES SOLDATS ONT DONNÉ A MONSIEUR
PENDANT LE SIÈGE DE PHILISBOURG¹.

1688.

Un de nos fantassins, très-bon nomenclateur,
Du titre de HARDI baptisant Monseigneur,
Le fera sous ce nom distinguer dans l'histoire.
Ce soldat par chacun fut d'abord applaudi.
Le prince et son parrain feront dire à leur gloire:
Louis le bien nommé, c'est Louis le Hardi.

D'un pareil nom de guerre on traitait les neuf preux:
Notre jeune héros le mérite mieux qu'eux.
J'aime les sobriquets qu'un corps de garde impose;
Ils conviennent toujours; et quant à moi, je di²,
Pour ajouter encor quelque lustre à la chose:
Louis le bien nommé, c'est Louis le Hardi.

Adam, qui sur les fonts tint les êtres divers
Dont il plut au Seigneur de peupler l'univers,
Adam, parrain banal de toutes les familles;
Adam, dis-je, par qui chaque nom fut ourdi;
N'y rencontra pas mieux que nos braves soudrilles:
Louis le bien nommé, c'est Louis le Hardi.

ENVOI.

L'homme n'engendre guère à soixante et dix ans.
Si le cas m'arrivait, comme à certaines gens,
J'irais à ce soldat, et, sans tant de mystère,
Tout autre choix à part, je dirais: Kadédi,
Viens tenir mon enfant; tu seras mon compère:
Louis le bien nommé, c'est Louis le Hardi.

STANCES

A LA MANIÈRE DE NEUFGERMAIN³,
SUR LA PRISE DE PHILISBOURG.

1688.

Va chez le Turc et le sophi,
Muse, et dis, de Tyr à Calis⁴,

¹ Philisbourg fut pris par le Dauphin en octobre 1688, après dix-neuf jours de tranchée ouverte.

² L's final est supprimé pour la rime et par licence poétique.

³ Louis de Neufgermain, poète du temps de Louis XIII, qui composait des vers de manière à ce que les rimes, par leur réunion, formaient le nom de la personne qu'il voulait louer. C'est ainsi que dans ces stances de la Fontaine la réunion des trois premières rimes de chaque stance forme le mot *Philisbourg*.

⁴ VAR. Dans toutes les éditions il y a *Cadis*, mais c'est à tort;

Que, malgré la ligue d'Augsbourg¹,
Monseigneur a pris Philisbourg².

Tu pourras jurer par ma fy,
C'est le digne héritier des lis.
Comment diable, il prend comme un bourg
L'impugnabile Philisbourg!

Seize jours³ au siège ont suffi:
D'autres guerriers y sont vieillis.
Ce premier labeur, ou labour⁴,
Donne à la France Philisbourg.

Le dieu du Rhin en a dit: Fy!
Je sens les corps ensevelis,
Et non le bois de Calambourg,
Le long des murs de Philisbourg.

Staremborg⁵, d'orgueil tout bouffi,
Nous donnait trois mois accomplis
Avant qu'ouïr sur le tambour
La chamade dans Philisbourg⁶.

Il s'est trompé dans son défi;
Nos quartiers vont être établis
Sur mainte ville et maint faubourg,
Par la prise de Philisbourg.

Ma foi, l'Empire est déconfi,
Si bientôt ne sont démolis,
Par la paix, les murs de Fribourg,
Et l'imprenable Philisbourg.

RONDEAU REDOUBLÉ.

1660.

Qu'un vain scrupule à ma flamme s'oppose,
Je ne le puis souffrir aucunement,

il est évident que la Fontaine, pour pouvoir former le mot *Philisbourg*, a dû écrire *Calis*. Selon Ménage, dans ses notes sur les poésies de Malherbe (seconde édition, 1675, in-12, p. 372), on disait de son temps, en France comme en Espagne, *Calis* ou *Cadix*, pour désigner le port célèbre qui n'est plus connu aujourd'hui que sous ce dernier nom.

¹ Ligue formée en 1687 par le prince d'Orange, qui réunissait l'empereur, le roi d'Espagne, le Brandebourg, la Saxe, l'électeur palatin, la Suède, et presque tous les princes d'Allemagne, contre la France.

² Vauban et Catinat étaient à ce siège. Le duc de Duras commandait en chef.

³ Dix-neuf jours, selon Rebonlet, t. II, p. 402, édit. in-4°.

⁴ On disait autrefois *labour* pour labeur ou travail, et on le dit encore en basse Bretagne; mais du temps de la Fontaine, comme aujourd'hui, le mot *labour* ne s'appliquait qu'à l'agriculture, et était synonyme de labourage.

⁵ Il commandait pour les ennemis dans Philisbourg.

⁶ C'est-à-dire qu'il prétendait qu'il faudrait trois mois aux Français pour pouvoir prendre Philisbourg. La *chamade* est le signal que l'on fait pour demander à se rendre, soit en arborant un drapeau, soit en battant le tambour d'une certaine manière.

Bien que chacun en murmure et nous glose ;
Et c'est assez pour perdre votre amant :

Si j'avais bruit de mauvais garnement ,
Vous me pourriez hannir à juste cause ;
Ne l'ayant point, c'est sans nul fondement
Qu'un vain scrupule à ma flamme s'oppose.

Que vous m'aimiez, c'est pour moi lettre close ;
Voire on dirait que quelque changement
A m'alléguer ces raisons vous dispose :
Je ne le puis souffrir aucunement.

Bien moins pourrais vous cacher mon tourment,
N'ayant pas mis au contrat cette clause ;
Toujours ferai l'amour ouvertement,
Bien que chacun en murmure et nous glose.

Ainsi s'aimer est plus doux qu'eau de rose ;
Souffrez-le donc, Phyllis ; car autrement,
Loin de vos yeux je vais faire une pause ;
Et c'est assez pour perdre votre amant.

Pourriez-vous voir ce triste éloignement ?
De vos faveurs doublez plutôt la dose
Amour ne veut tant de raisonnement :
Ce point d'honneur, ma foi, n'est autre chose
Qu'un vain scrupule.

SONNETS.

I.

POUR SON ALTESSE ROYALE

MADemoiselle d'ALENÇON¹.

1666.

Ne serons-nous jamais affranchis des alarmes ?
Six étés n'ont pas vu la paix dans ces climats,
Et déjà le démon qui préside aux combats
Recommence à forger l'instrument de nos larmes !

¹ Isabelle ou Elisabeth d'Orléans, dite mademoiselle d'Alençon, était fille de Gaston de France, duc d'Orléans, oncle de Louis XIV, et de Marguerite de Lorraine de Vaudemont : elle naquit le 26 décembre 1646, et épousa Joseph-Louis de Lorraine, duc de Guise, le 15 juin 1667, dans la chapelle de Saint-Germain en Laye, et en présence de la reine et de Louis XIV, qui partit le lendemain pour l'armée, afin de faire la conquête du Brabant. Voyez les détails qui la concernent dans notre édition de 1825, t. VI, p. 265, et l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 156. Conférez encore Montpensier, *Mémoires*, 1646, t. XL, p. 475 de la collection de Petitot.

Opposez-vous, Olympe, à la fureur des armes¹ ;
Faites parler l'Amour, et ne permettez pas
Qu'on décide sans lui le sort de tant d'États ;
Souffrez que votre hymen interpose ses charmes².

C'est le plus digne prix dont on puisse acheter
Ce bien qui ne saurait aux mortels trop coûter :
Je sais qu'il nous faudra vous perdre en récompense.

Un souverain bonheur pour l'empire françois,
Ce serait cette paix avec votre présence :
Mais le ciel ne fait pas tous ses dons à la fois.

II³.

POUR MADemoiselle DE POUSSEY⁴.

1667.

J'avais brisé les fers d'Aminte et de Sylvie ;
J'étais libre, et vivais content et sans amour :
L'innocente beauté des jardins et du jour
Allait faire à jamais le charme de ma vie,

Quand du milieu d'un cloître Amarante est sortie⁵ ;
Que de grâces, bons dieux ! tout rit dans Luxembourg ;
La jeune Olympe⁶ voit maintenant à sa cour
Celle que tout Paphos en ces lieux a suivie.

Sur ce nouvel objet chacun porte les yeux :
Mais, en considérant cet ouvrage des cieus,
Je ne sais quelle crainte en mon cœur se réveille.

¹ Louis XIV se préparait, en 1663, à faire valoir, par la force des armes, les droits qu'il prétendait avoir sur le Brabant par suite de la mort de Philippe IV, son beau-père.

² Il paraît, d'après ces vers, que Louis XIV négociait alors un mariage entre mademoiselle d'Alençon et un souverain étranger, par le moyen duquel on espérait que la paix serait maintenue ; mais cet espoir fut trompé.

³ Imprimé pour la première fois dans les *Fables nouvelles et autres poésies*, 1671, p. 415 ; inséré dans les *Œuvres diverses*, édit. de 1729, t. I, p. 57.

⁴ Pour les détails qui concernent mademoiselle de Poussey, on peut consulter l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de la Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 460 ; et notre édition de 1825, p. 267. Conférez mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 78, édit. de Petitot. Mademoiselle écrit toujours *Poussé*, et nous apprend que madame de Poussé était belle-sœur du curé de Saint-Sulpice, et qu'elle avait acheté de madame Seaujon (maitresse de Gaston) la charge de dame d'atour de madame d'Orléans douairière. Sur sa beauté conférez Montpensier, *Mémoires*, t. IV, p. 97 et 98 (année 1666).

⁵ La mère de mademoiselle de Poussey l'avait fait sortir du couvent pour la produire à la cour.

⁶ La duchesse de Guise, ou duchesse d'Alençon, que la Fontaine a déjà désignée sous le nom d'Olympe dans le sonnet précédent, et dont mademoiselle de Poussey était une des filles d'honneur.

Quoi qu'Amour toutefois veuille ordonner de moi,
Il est beau de mourir des coups d'une merveille
Dont un regard ferait la fortune d'un roi.

III. — BOUTS-RIMÉS,

SERVANT DE RÉPONSE A UN AUTRE SONNET
EN BOUTS-RIMÉS DU SIEUR FURETIÈRE¹.

1686.

Te mettre à Saint-Lazare est acte de justice ;
J'en veux faire un placet à notre protecteur.
Apollon ne lit point le tien qu'il ne vomisse,
Et ne connaît en toi qu'un calomniateur.

Il semble à tes discours que chacun t'applaudisse ;
Et toujours, du bon sens cruel persécuteur,
Tu veux parler de mots, et confonds l'artifice
Avec l'art : cette faute est crime en un auteur.

Ne t' imagine pas qu'on la laisse impunie :
Mais l'insolence suit en toi la calomnie ;
N'en est-ce pas un trait que de blâmer le roi ?

Tu contrôles ses dons, homme plein d'impudence ;
Ma foi, l'Académie est plus sage que toi.
Apprends d'elle à parler, ou garde le silence².

¹ Antoine Furetière, né en 1620, reçu membre de l'Académie française le 15 mai 1662, mourut à Paris le 14 mai 1688, à l'âge de soixante-huit ans. Il avait été l'ami de Boileau, de Racine, et de la Fontaine ; mais il se brouilla avec eux, et avec tous ses confrères, pour la malheureuse affaire du dictionnaire, dont nous avons fait le récit dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Jean de la Fontaine*, troisième édition, 1824, p. 413 à 421. La Fontaine, impatient des injures de Furetière, fit contre lui une épigramme, que l'on trouvera ci-après. Furetière répliqua par trois ou quatre autres épigrammes. Boyer ayant écrit ensuite un sonnet adressé au chancelier, dirigé contre Furetière, celui-ci répondit par un autre sonnet, non-seulement se terminant par les mêmes rimes, mais par les mêmes mots, et adressé au chancelier, plein de fiel et d'injures. C'est pour répliquer à ce sonnet de Furetière que la Fontaine a composé ce sonnet, qui se termine aussi par les mêmes mots que ceux de Furetière et de Boyer. Voyez le *Nouveau recueil des factums du procès entre défunt l'abbé Furetière, l'un des quarante de l'Académie française, et quelques-uns des autres membres de ladite Académie*, 1694, in-12, t. II, intitulé *les Preuves par écrit*, etc., p. 544-547, et p. 539-565.

² Boyer, parlant de l'Académie, avait terminé son sonnet adressé au chancelier par ces quatre vers :

Nous consacrons nos voix à la gloire du roi.

Si notre retenue enhardit l'impudence,
Le mérite et l'honneur se reposent sur toi.
Oracle de Thémis, venge notre silence.

IV. — POUR M^{LE} COLLETET¹.

SUR SON PORTRAIT PEINT PAR SÈVE.

1658.

Sève², qui peins l'objet dont mon cœur suit la loi,
Son pouvoir sans ton art assez loin peut s'étendre ;
Laisse en paix l'univers ; ne lui va point apprendre
Ce qu'il faut ignorer, si l'on veut être à soi.

Aussi bien manque-t-il ici je ne sais quoi
Que tu ne peux tracer, ni moi te faire entendre :
J'en conserve les traits, qui n'ont rien que de tendre ;
Amour les a formés, plus grand peintre que toi.

Par d'inutiles soins pour moi tu te surpasses ;
Clarice est en mon âme avec toutes ses grâces ;
Je m'en fais des tableaux où tu n'as point de part.

Pour me faire sans cesse adorer cette belle,
Il n'était pas besoin des efforts de ton art ;
Mon cœur, sans ce portrait, se souvient assez d'elle³.

Furetière avait terminé sa réponse par ceux-ci :

Leurs pensions font tort à la gloire du roi.

Il leur faut pour répondre un excès d'impudence ;
Mais tout déguisement disparaît devant toi.
Oracle de Thémis, excuse leur silence.

C'est à ces quatre vers que la Fontaine réplique dans les quatre derniers de son sonnet.

¹ La Fontaine a mis en tête à mademoiselle C., quoique ce sonnet soit adressé à la femme de Colletet, parce qu'on ne donnait aux femmes mariées non nobles que le titre de mademoiselle.

² Gilbert de Sève, peintre, né à Moulins, mort en 1698, à quatre-vingt-trois ans, a fait quelques tableaux pour les églises de Paris et de Versailles. On trouve dans le *Cabinet des Musées choisis*, 1668, p. 504 et 510, un madrigal de Claudine Colletet à Sève, au sujet du portrait qu'il avait fait d'elle, pour le féliciter sur la ressemblance ; ensuite est une réponse du peintre. Ces deux pièces sont suivies du madrigal d'un anonyme sur le portrait de mademoiselle Claudine. Voyez notre édition de 1825, tome VI, p. 272.

³ Guillaume Colletet avait épousé sa servante, nommée Claudine. Il composa pour elle des vers, qu'elle récitait à table avec assez d'agrément, et dont on croyait qu'elle était l'auteur. Beaucoup de beaux esprits du temps furent dupes de cette ruse ; ils célébrèrent cette nouvelle muse. La Fontaine fut au nombre des dupes. On doit lire la lettre qui se trouve ci-après, qu'il écrivit à un de ses amis, au sujet de cette mystification dont il avait été l'objet, en lui envoyant ce sonnet, les madrigaux, et les stances qu'il avait composés sur Claudine. Voyez, pour plus d'éclaircissements, l'*Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, troisième édition, p. 39 à 45.